

### Prix de réserve

Tous les chevaux sont vendus aux enchères, sans prix de réserve. Toutefois le vendeur peut fixer, en accord avec le comité organisateur, un prix minimal souhaité (PMS). Le vendeur aura la faculté d'enchérir personnellement jusqu'au PMS et ce, sans frais de vente. A défaut, le cheval sera vendu quel que soit le montant de la meilleure offre.

### Vente amiable

Le vendeur s'interdit de vendre son cheval d'une quelconque façon durant la période qui s'étend du 27 janvier au 31 mars 2017. Si cette condition n'était pas respectée, les frais de vente seraient dus.

### Garantie FENCES : de quoi s'agit-il ?

Les frais de vente à charge de l'acheteur incluent la garantie FENCES. De quoi s'agit-il ?

La garantie offerte aux acheteurs est double :

- 1) **Tous les chevaux adjudés sont assurés au prix d'adjudication contre le risque mortalité pendant 60 jours**, auprès du partenaire GRAS-SAVOYE – HIPCOVER. Cette garantie peut être immédiatement étendue dans le temps, sans frais de dossier. Le coût de l'extension est alors à la charge du nouvel acquéreur.
- 2) **Les chevaux sont garantis pendant trois mois contre tous les défauts affectant leurs qualités substantielles**, non signalés dans le dossier vétérinaire et affectant leur usage sportif. Cette garantie s'applique sur 100 % du prix d'achat avec un plafond de 100.000 euros.

### Examen vétérinaire : quelques commentaires

La visite vétérinaire est un élément déterminant dans le processus de sélection des chevaux pour les ventes. Ces futures stars représentent des investissements importants et le sport de haut niveau sollicite de plus en plus les organismes.

Les acheteurs sont en droit d'attendre des garanties sur l'aptitude physique des jeunes chevaux à subir un entraînement.

Le dossier vétérinaire « parfait » n'existe pas et la visite d'achat n'est jamais une garantie de longévité. La patience, l'observation, l'entraînement approprié sur des terrains adaptés, le suivi sportif par un vétérinaire font partie des facteurs déterminants du bon déroulement de la carrière d'un cheval.

La visite préalable aux ventes se fait avec une liste d'examens standardisés choisis en fonction de la fréquence des anomalies qu'on peut y trouver. Elle a pour fonction de vérifier que les chevaux proposés ne présentent pas d'éléments significatifs de risques de problèmes physiques. S'ils sont retenus, c'est qu'ils sont jugés globalement «bons pour le service».

La sévérité de nos critères nous a déjà amenés à rejeter la candidature de chevaux qui ont fait une belle carrière par la suite, mais pour autant, elle ne permet pas d'éliminer tous les risques.

En signant le bon d'achat, les acquéreurs sont réputés accepter le dossier vétérinaire en l'état et se satisfaire de ses conclusions. Ils ne sont ensuite plus fondés à demander l'annulation de la vente au motif d'un défaut visible ou mentionné dans le rapport vétérinaire.

La notion de vice caché ne peut intervenir que pour un problème grave, préexistant à la vente et non décelé lors de l'examen préalable.

Malgré toutes les précautions que nous prenons, il est essentiel pour les acheteurs d'examiner attentivement les chevaux au modèle et de s'entretenir avec le vétérinaire à propos du résultat de la visite de ceux qui ont retenu leur attention.

Les dossiers radiographiques des chevaux présentés aux ventes Fences sont évalués par le docteur Christophe Schlotterer de la clinique du Lys à Dammarié les Lys.

Évaluation du score radiographique des jeunes chevaux de sport français

Depuis 1991, des recherches sur les affections ostéo-articulaires juvéniles (AOAJ) ont été entreprises sur des chevaux Selle Français et Anglo-Araves, âgés de 3 ans. L'objectif était de connaître, au sein de la population française de chevaux de sport, la proportion de jeunes sujets présentant des anomalies radiographiques pouvant nuire à leur carrière sportive et à leur commercialisation. C'est pourquoi les organisateurs des ventes Fences ont souhaité pouvoir mettre à la disposition des acheteurs une information sur le statut ostéo-articulaire des chevaux présentés.

Méthodologie :

### 1. Recueil d'information

Pour établir le score radiographique de façon uniforme à travers les différents chevaux, il a d'abord fallu établir un protocole. Celui-ci consiste en la réalisation de douze clichés radiographiques (membre antérieur : pied de face et de profil, boulet de profil ; membre postérieur : doigt, jarret et grasset de profil).

### 2. Analyse de l'information

Pour interpréter ces clichés de façon homogène et le plus objectivement possible, il a fallu identifier différents types d'images radiographiques en fonction de leurs conséquences cliniques et sportives habituelles. C'est ainsi qu'ont été répertoriées des variantes anatomiques, sans conséquence, des images suspectes, transitionnelles entre l'état normal et une image pathologique et enfin des images anormales reflétant une lésion juvénile, acquise précocement et stable ou une lésion pouvant encore évoluer.

### 3. Évaluation

Les dossiers de tous les chevaux ont été évalués par le docteur SCHLOTTERER qui prend la décision d'approuver ou de réfuter l'inscription d'un cheval à une de nos ventes. Les dossiers vétérinaires (compte rendu et clichés radiographiques) sont disponibles sur notre site internet, tout un chacun est parfaitement libre de les consulter et de les transmettre à un vétérinaire de son choix pour une évaluation personnalisée.